



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

NUMERO SPECIAL

Suppléance de M. Le Préfet

7 juillet 2015

SOMMAIRE

- ARRÊTÉ organisant la suppléance de Monsieur le préfet d'Indre-et-Loire

**PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
CABINET DU PRÉFET**

A R R Ê T É Organisant la suppléance de Monsieur le préfet d'Indre-et-Loire

Le Préfet d'Indre-et-Loire, chevalier de la Légion d'honneur,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 45 ;

VU le décret du 24 juin 2013 portant nomination de M. Edmond AÏCHOUN en qualité de sous-préfet de Loches,

VU le décret du 8 octobre 2013 portant nomination de M. Jacques LUCBEREILH en qualité de secrétaire général de la préfecture d'Indre-et-Loire,

VU le décret du 10 juin 2015 portant nomination de M. Louis LE FRANC en qualité de préfet du département d'Indre-et-Loire,

Considérant les absences simultanées de Monsieur le préfet et de Monsieur le secrétaire général de la Préfecture d'Indre-et-Loire ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 Monsieur Edmond AÏCHOUN, sous-préfet de Loches, est chargé d'assurer la suppléance de Monsieur le préfet d'Indre-et-Loire du mercredi 8 juillet 2015 à 7 heures au jeudi 9 juillet 2015 à 15 heures.

ARTICLE 2 Le secrétaire général de la préfecture d'Indre-et-Loire et le sous-préfet de l'arrondissement de Loches sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Tours, le 6 juillet 2015

Signé : Louis LE FRANC

Le standard de la Préfecture dont le numéro d'appel est : *02 47 64 37 37*

permet d'appeler tous les services.

Renseignements administratifs et consultation RAA :

Site Internet : *http://www.indre-et-loire.gouv.fr*

Adresse postale :

PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE 37925 TOURS CEDEX 9

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Directeur de la publication : Jacques LUCBEREILH, secrétaire général de la Préfecture.

Dépôt légal : *7 juillet 2015*